Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société du parc industriel du Centre du Québec

Rapport annuel 1985-1986

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société du parc industriel du Centre du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec

Dépôt légal — 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08749-X
ISSN 0820-0831

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée
nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel du Centre du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,

Daniel Johnson

Québec, juin 1986

Monsieur Daniel Johnson
Ministre de l'Industrie et du
Commerce
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec (art. 17), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le directeur général,

Pierre Clouâtre

Bécancour, juin 1986

Table des matières

La Société du parc industriel du Centre du Québec 9

Son mandat 9

Son fonctionnement 9

Ses installations 9

Le Conseil d'administration 10

Le personnel de direction 11

Le rapport du directeur général 13

Constance de l'augmentation des revenus 13

Service de la dette 13

Activités sur le site du parc industriel en 1985 13

Retombées économiques 13

Prévisions de développement industriel pour 1986-1987 14

Interventions prochaines de la Société 14

Le rapport du vérificateur et les états financiers 15

La Société du parc industriel du Centre du Québec

Son mandat

La Société du parc industriel du Centre du Québec est un organisme du gouvernement du Québec créé en 1968 par une loi de l'Assemblée nationale. L'article 2 y décrit son mandat principal: *favoriser l'essor économique du Centre du Québec en aménageant une partie du territoire de la Ville de Bécancour, afin d'y établir un parc industriel et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.*

La Société considère également de son devoir de gérer les activités du parc et de fournir aux entreprises déjà implantées les services nécessaires à leur fonctionnement.

Concrètement, la Société favorise l'établissement de nouvelles entreprises permettant d'augmenter l'activité économique régionale par la création de nouveaux emplois directs et indirects.

Son fonctionnement

Pour faire face aux impératifs de son mandat et répondre aux besoins des entreprises susceptibles de s'implanter ou celles déjà implantées, la Société assume quatre services essentiels:

- ingénierie
- gérance des immeubles
- gérance du port
- commercialisation.

L'ingénierie procède à la planification de l'utilisation des sols et des services fournis par la Société, tels: réseau routier, égout pluvial, égout sanitaire, aqueduc, etc. De plus, ce service assume la surveillance des divers travaux de développement et d'aménagement du parc industriel et des installations portuaires.

La Société est propriétaire de nombreux immeubles qu'elle offre en location sur le site. Présentement, sept immeubles, propriétés de la Société, sont loués à diverses entreprises, de même qu'une partie du siège social de la Société. Ces immeubles sont loués soit pour de l'entreposage, soit à titre d'édifice à bureaux.

En plus de l'entretien des divers bâtiments, propriétés de la Société, la gérance des immeubles a aussi la responsabilité de l'entretien des rues du territoire.

Compte tenu d'une utilisation grandissante des installations portuaires par les entreprises du parc industriel, la gérance du port a pour mandat d'assurer les divers services aux navires qui accostent au Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Finalement, par son service de commercialisation, la Société manifeste sa présence à la fois sur le plan local et sur le plan international. Sur le plan local, elle participe à des activités régionales visant à sensibiliser la population du Québec et plus particulièrement celle du Centre du Québec industriel.

Ses installations

La Société du parc industriel du Centre du Québec possède 7 650 acres de terrain pour fins industrielles.

Près de 50 % du territoire du parc industriel se situe au nord de l'autoroute 30 et possède les infrastructures de base nécessaires à l'implantation d'industries de moyen et de grand gabarit. Présentement, 1 000 acres de terrain sont utilisés par des entreprises industrielles et 1 800 acres demeurent encore disponibles à des implantations industrielles.

Le plan directeur du Parc industriel et portuaire a été conçu par une équipe d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs.

Le Conseil d'administration (au 31 mars 1986)

Réal Fortin, président
Administrateur agréé
Trois-Rivières

Madame Jacinthe Lavigne
Présidente
Lavigne Communication Marketing Inc.
Victoriaville

Monsieur Michel Adam
Directeur
Caisse Populaire Desjardins
Pierreville

Monsieur Bernard Demers
Préfet MRC-Bécancour et maire
de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Me Serge Fontaine
Avocats, Fontaine & Gagné
Ville de Bécancour

Monsieur Jean-Guy Paré
Cadre — Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Science
Trois-Rivières

Monsieur Carl Thibault
Président — Directeur général
Camions Pierre Thibault Inc.
Pierreville

Le personnel de direction

Pierre Clouâtre
Directeur général

André Villeneuve
Secrétaire exécutif

Jean-Guy Chouinard
Directeur du port

Roch Duval
Gérant des propriétés

Serge Girard
Directeur de l'ingénierie

Réal Houle
Directeur des finances

Gilles Julien
Directeur du marketing

Siège Social
1000 Boul. Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Téléphone: (819) 294-6656
Bélinographe: (819) 294-9028
Télex: 05-837279

Rapport du directeur général

L'année 1985-1986 a surtout été marquée par la réalisation de plusieurs projets de construction dont les plus importants étaient reliés à l'implantation de l'Aluminerie de Bécancour Inc., de même qu'à l'annonce des projets de construction de HydrogénAl, Oxychem Canada Inc., sans oublier l'annonce d'une étude de faisabilité par Norsk Hydro.

Après presque 20 ans d'opération, la Société a décidé de s'offrir une cure de rajeunissement en se dotant d'une nouvelle appellation. Ainsi, la Société mettra l'emphase sur le produit et non plus sur la société de gestion. Donc, l'appellation «**Parc industriel et portuaire de Bécancour**» sera utilisée de façon très visuelle sur toute la documentation du parc; alors que l'appellation «Société du parc industriel du Centre du Québec» sera utilisée strictement dans les actes administratifs et légaux de la Société.

Constance de l'augmentation des revenus

Depuis 1982, la Société a constamment accru ses revenus d'opérations. De 689 000 $, elle passe le cap du 2 millions $ pour l'année terminée le 31 mars 1986. Pour la seule année 1985-1986, la Société a pu bénéficier d'une augmentation de 47 % de ses revenus d'opérations.

Au cours du présent exercice, l'augmentation des dépenses courantes ayant pu être limitée à 1,5 %, la Société a réussi à couvrir 95 % de ses dépenses de fonctionnement, comparativement à 65 % pour l'exercice précédent. La Société demeure toutefois loin de l'objectif d'auto-financement étant dans l'impossibilité de couvrir le service de la dette.

Parmi les éléments qui ont contribué à augmenter les revenus, on retrouve la location d'édifices et de terrains, propriétés de la Société, qui a généré des augmentations de revenus de 500 000 $. Les droits portuaires ont généré un apport supplémentaire de 180 000 $, et les eaux potables et industrielles contribuaient pour 70 000 $. Au cours de cet exercice, la vente des terrains se chiffre à 550 000 $.

Service de la dette

Au cours de ses vingt (20) années d'existence, la Société s'est créée des dettes totalisant 53 millions $, soit 36 millions $ sous forme d'avances du gouvernement du Québec et 17 millions $ d'emprunts bancaires. Ces emprunts et avances comportent une dépense d'intérêts qui s'élève à 5 097 251 $ pour l'exercice courant.

De plus, la Société participe au financement des réseaux d'aqueduc desservant une partie de la Ville de Bécancour et le Parc industriel et portuaire. Pour l'année terminée le 31 mars 1986, la Société a versé un montant de 1 351 380 $ pour faire face à cette obligation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1986, la Société aura donc versé un montant total de 6 448 631 $ au chapitre du service de la dette.

Activités sur le site du Parc industriel en 1985

Alors qu'au début de l'année 1985, l'Aluminerie de Bécancour Inc. amorçait à peine la construction des bâtiments devant abriter les deux séries de 240 cuves chacune, l'année en cours aura permis à cette dernière de finaliser ces quatre (4) bâtiments de 800 mètres chacun, de même que ceux utilisés pour la fabrication des anodes de carbone. De plus, la construction de six (6) silos géants et un convoyeur allant du port à l'usine sur une distance de 1,8 km assurant le transfert des matières premières a pu être finalisée durant cette même période. Au total, l'Aluminerie de Bécancour Inc. aura dépensé plus de 750 millions $ au cours de la présente année.

De son côté, la Société investissait plus de un million $ pour compléter l'aménagement de ses aires de stockage dans le port, portant ainsi le coût des aménagements nécessités pour desservir l'Aluminerie de Bécancour Inc. à 19 millions $. Quant aux installations portuaires du Parc industriel et portuaire de Bécancour, elles totalisent des investissements globaux de 34 millions $.

Retombées économiques

Avec ses investissements qui se chiffrent à plus de 1,7 milliard $, le Parc industriel et portuaire de Bécancour est, à n'en pas douter, appelé à jouer un rôle moteur dans le développement économique de la région administrative Mauricie/Bois-Francs.

Présentement, avec les entreprises majeures que constituent Didier, SKW Canada Inc., C-I-L Inc., l'Aluminerie de Bécancour Inc, il va de soi que ces entreprises suscitent beaucoup d'intérêt pour des entreprises moyennes qui utiliseront leurs produits existants pour en fabriquer des produits finis. Déjà pour 1986, HydrogénAl et Oxychem Canada Inc. annonçaient leur projet de construction. Dans les deux cas, C-I-L Inc. sera le fournisseur d'hydrogène gazeux.

Au cours de l'année 1985, le projet majeur qui a suscité l'attention régionale est sans contredit l'Aluminerie de Bécancour Inc.

Lavalin, firme responsable de la construction, a utilisé une main-d'oeuvre variant de 1 500 à 3 200 personnes. Les salaires payés à ces employés de la construction, ajoutés à l'ensemble des employés des autres entreprises de production et de service du parc industriel, ont généré une masse salariale excédant 60 millions de dollars.

Quant aux contrats pour les divers travaux de construction de l'Aluminerie de Bécancour Inc., cette dernière confirme qu'environ 85 % ont été accordés à des entreprises canadiennes, surtout québécoises versus 15 % à des entreprises étrangères. À ce chapitre, plusieurs entreprises de la région immédiate de Bécancour/Trois-Rivières ont réussi à démontrer qu'elles avaient l'expertise pour participer à des travaux de cette envergure et ont obtenu des contrats importants.

Au cours de cette dernière année, la firme SKW Canada Inc. a investi 4,8 millions $ pour remettre au point les dépoussiéreurs des fourneaux. Selon des renseignements obtenus de l'entreprise, il appert que le maître d'oeuvre principal était une entreprise du Centre-Mauricie et que des 23 entreprises sous-contractantes utilisées au cours des travaux, 19 d'entre elles étaient de la région immédiate.

Au cours de l'année qui vient, des efforts seront investis par certains intervenants de la région administrative Mauricie/Bois-Francs pour mettre au point une stratégie de développement de la sous-traitance qui pourrait permettre de nouveaux marchés à nos PME existantes, tout en donnant la chance à de nouveaux investisseurs potentiels de se tailler une place dans ce domaine.

Prévisions de développement industriel pour 1986-1987

L'année 1986 verra se réaliser les projets suivants:

HydrogénAl: projet conjoint de Hydro-Québec et Air Liquide, au montant de 32 millions $. Cette entreprise devrait produire 10 tonnes d'hydrogène liquide par jour, soit environ 10 % du marché nord-américain.

Oxychem Canada Inc.: projet conjoint de Atochem (filiale de Elf Aquitaine) et Air Liquide, au montant de 52 millions $. L'entreprise produira 20 000 tonnes par année de péroxyde d'hydrogène. C-I-L Canada commercialisera le produit au Canada alors que Oxychem U.S.A. s'occupera du secteur américain.

Norsk Hydro: société norvégienne de grande envergure et très diversifiée, complète présentement une étude de faisabilité pour l'implantation d'une usine de magnésium.

Interventions prochaines de la Société

Au cours des mois à venir, la Société du parc industriel du Centre du Québec amendera la signalisation interne de son parc industriel et se dotera d'une signalisation routière adéquate.

De plus, l'identification des diverses artères routières à l'intérieur du parc industriel est sur une base numérique. La Société a donc décidé d'éliminer les appellations numériques et de les remplacer par des noms de personnes qui ont marqué la région et le Québec par leur apport au développement industriel. Ainsi, les rues porteront les noms de «Yvon-Trudeau», «Raoul-Duchesne», «Pierre-Thibault», «G.-A. Boulet», «Arthur-Sicard», «Georges-E. Ling», «Jean-Demers», «Alphonse-Deshaies» et «Henri-Vallières».

Compte tenu que le parc industriel n'a aucune signalisation près des grandes artères routières, telle l'autoroute 30 qui traverse le parc industriel d'ouest en est, la Société a décidé d'installer des panneaux de signalisation le long de cette autoroute.

Ces panneaux identifieront à la fois «**Parc industriel et portuaire de Bécancour**», et, signaleront la liste des entreprises pouvant être atteintes à partir des intersections où ils seront installés.

Pierre Clouâtre
Directeur général

Société du parc industriel du Centre du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1986

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel du Centre du Québec au 31 mars 1986 ainsi que l'état des revenus et dépenses du fonds de fonctionnement et l'état du solde du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autre procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Québec,
Robert Noël, C.A.
Vérificateur général adjoint

Québec, le 4 juin 1986

Société du parc industriel du Centre du Québec
(L.R.Q., chapitre S-15)

Bilan au 31 mars 1986

	1986	1985
	$	$
Actif		
Fonds de fonctionnement		
Encaisse	94 612	137 935
Débiteurs	520 055	445 722
	614 667	**583 657**
Fonds d'immobilisations		
Avances au fonds de fonctionnement	359 681	335 199
Lots à vendre	3 984 296	3 984 435
Immobilisations (note 3)	52 718 676	51 427 150
	57 062 653	**55 746 784**
Passif		
Fonds de fonctionnement		
Créditeurs et frais courus	166 098	155 272
Dû au fonds d'immobilisations	359 681	335 199
Dû au gouvernement du Québec	88 888	93 186
	614 667	**583 657**
Fonds d'immobilisations		
Estimations progressives et retenues sur contrats	315 071	624 772
Dépôts sur vente de lots	22 428	26 048
Acceptations de banque (note 4)	16 608 025	15 673 560
Avances du gouvernement du Québec (note 5)	36 042 930	36 042 930
	52 988 454	52 367 310
Solde du fonds	4 074 199	3 379 474
	57 062 653	**55 746 784**

Engagement et éventualités (notes 10 et 11)

Pour la Société

Réal Fortin, président du Conseil

Pierre Clouâtre, directeur général

Société du parc industriel du Centre du Québec

Solde du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé le 31 mars 1986

	1986	1985
	$	$
Solde au début	3 379 474	2 434 428
Virement de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice du fonds de fonctionnement	938 429	949 804
Acquisitions de matériel et d'équipement assumées par le gouvernement du Québec	27 737	28 736
Perte sur aliénation de matériel et d'équipement	(267 764)	(13 710)
Radiation de matériel et d'équipement	(3 677)	(19 784)
Solde à la fin	**4 074 199**	**3 379 474**

Société du parc industriel du Centre du Québec

Revenus et dépenses du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mars 1986

	1986	1985
	$	$
Revenus (note 6)	2 644 614	1 516 729
Dépenses par secteur d'activités (note 7)		
Administration générale	787 673	604 986
Bâtisses	311 959	353 742
Installations portuaires	197 415	211 991
Matériel et équipement	115 835	108 709
Réseau d'aqueduc et d'égout	68 169	86 367
Réseau d'eau industrielle	228 732	193 270
Routes et rues	128 046	145 491
Terrains et parcs de stationnement	147 326	143 213
Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	6 448 631	5 344 512
	8 433 786	**7 192 281**
À déduire:		
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 8)	6 778 403	6 464 968
Dépenses assumées par la Société (note 9)	1 655 383	727 313
Excédent des revenus sur les dépenses avant poste suivant	989 231	789 416
Révision des participations des exercices antérieurs aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	(50 802)	160 388
Excédent des revenus sur les dépenses viré au solde du fonds d'immobilisations	**938 429**	**949 804**

Société du parc industriel du Centre du Québec

Notes complémentaires 31 mars 1986

1. Constitution et objet

La Société, constituée par la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec, a pour principal objet de favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant un parc industriel dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

En vertu de sa loi constitutive, les sommes provenant des opérations de la Société doivent être affectées au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société ainsi que des avances faites par le gouvernement du Québec, et le solde est versé au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction en conformité avec les pratiques et les usages particuliers de la comptabilité par fonds selon la méthode de la comptabilité d'exercice et dans le cadre des conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux dépenses du fonds de fonctionnement.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et ne sont pas amorties.

Dépenses non présentées à l'état des revenus et dépenses

L'état des revenus et dépenses ne présente pas le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et celui des services de soutien tels que service téléphonique et autres frais assumés par divers ministères gouvernementaux.

3. Immobilisations

	31 mars 1985	Additions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	31 mars 1986
	$	$	$	$
Terrains	40 131			40 131
Bâtisses	4 260 342	149 625		4 409 967
Aqueduc et égout	4 820 715			4 820 715
Routes et rues	4 999 660	13 004		5 012 664
Aires d'entreposage et stationnement	239 693	22 614		262 307
Installations portuaires	32 909 457	1 262 617		34 172 074
Usine et réseau d'eau industrielle	3 216 773	29 557		3 246 330
Réseau ferroviaire	287 920	49 091		337 011
Ameublement et agencement	46 228	5 874		52 102
Mobilier de bureau	62 508	30 514	3 677	89 345
Équipement et outillage	56 714	2 837		59 551
Machinerie industrielle	244 839	1 400	216 816	29 423
Matériel roulant	242 170	30 569	85 683	187 056
	51 427 150	**1 597 702**	**306 176**	**52 718 676**

4. Acceptations de banque

Les acceptations de banque portent intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1/2 de 1 %. Le remboursement sera effectué au plus tard le 31 décembre 1986 à même le produit d'une émission d'obligations ou d'avances du gouvernement du Québec.

5. Avances du gouvernement du Québec

Les avances du gouvernement du Québec portent intérêts à des taux variant de 8,3 % à 17,1 %.

6. Revenus

	1986	1985
	$	$
Vente de lots:		
Vente de lots	545 885	56 160
Coût des lots vendus	68 256	12 542
	477 629	**43 618**
Autres revenus:		
Loyers — édifices	587 673	342 751
Loyers — terrains	388 385	127 193
Droits portuaires	636 306	456 477
Eau industrielle	300 155	248 520
Eau potable	107 840	87 509
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	87 484	174 549
Divers	59 142	36 112
	2 166 985	**1 473 111**
	2 644 614	**1 516 729**

7. Dépenses par catégorie

	1986	1985
	$	$
Traitements, salaires et allocations	677 110	654 244
Taxes foncières	295 843	325 463
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	1 351 380	400 970
Matériel et équipement	27 737	28 736
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	3 470 583	3 593 202
Intérêts et frais bancaires	1 626 668	1 350 340
Autres	984 465	839 326
	8 433 786	**7 192 281**

8. Dépenses assumées par le gouvernement du Québec

	1986	1985	Cumulatif (décembre 1968 au 31 mars 1986)
	$	$	$
Traitements, salaires et allocations	677 110	654 244	5 930 494
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	3 470 583	3 593 202	38 413 594
Intérêts et frais bancaires	1 626 668	1 350 340	3 179 119
Autres dépenses	976 305	838 446	6 461 198
	6 750 666	**6 436 232**	**53 984 405**
Matériel et équipement*	27 737	28 736	187 547
	6 778 403	**6 464 968**	**54 171 952**

* Ces dépenses sont inscrites au fonds d'immobilisations.

9. *Dépenses assumées par la Société*

	1986	1985
	$	$
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour		
Versement de l'exercice	1 398 630	448 220
Déduire:		
Subventions du ministère des Affaires municipales	(47 250)	(47 250)
	1 351 380	**400 970**
Taxes foncières	295 843	325 463
Mauvaises créances	7 306	494
Autres	854	386
	1 655 383	**727 313**

10. *Engagement*

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le Gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la Ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux règlements d'emprunts de la Ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Évolution de l'exercice des emprunts sur obligations relatifs à cet engagement:

Émissions originales	au 31 mars 1985	Versements de l'exercice			au 31 mars 1986
		Montant	Intérêts	Capital	
$	$	$	$	$	$
1 000 000	914 000	897 210	65 210	832 000	82 000
1 478 000	1 352 000	187 908	171 908	16 000	1 336 000
672 000	622 000	68 850	61 850	7 000	615 000
450 000	408 800	244 662	56 762	187 900	220 900
3 600 000	**3 296 800**	**1 398 630**	**355 730**	**1 042 900**	**2 253 900**

11. *Éventualités*

— Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée en 1980 contre la Société par Énergie atomique du Canada. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de ces actions; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

— Suite à un jugement de la Cour supérieure rendu le 24 août 1983, la Société a été condamnée à payer un montant de 912 823 $ avec intérêts, pour des travaux de dragage, suite à une réclamation de l'entrepreneur Corporation de construction Cartier. Les intérêts courus au 31 mars 1986 s'élèvent à 189 867 $.

Le 12 septembre 1983, les membres du Conseil d'administration de la Société ont donné suite aux recommandations des conseillers juridiques et ont porté la cause en appel; de ce fait aucun passif n'a été enregistré dans les livres de la Société au 31 mars 1986. Si la décision est maintenue, la réclamation sera alors comptabilisée.

— En décembre 1984, la Société a reçu une réclamation de 1 917 029 $ de l'entrepreneur Construction Canamont Inc. chargé de l'aménagement portuaire. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette réclamation; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.